

**COMPTE-RENDU du CONSEIL d'ADMINISTRATION  
DU LUNDI 11 DECEMBRE 2017**

**MJC CHATEAUVERT**

**Membres présents** : P. BARD, S. BERTHON BENOIT, D. DELHOMME, N. DEMANGEL, RM. FERREIRA, M. GAZANIOL, C. JULIEN, M. JULIEN, A. LEBON, MC LEBON, C. PAYEN, C. REYNAUD, B. SALOMON, C. MATAS (BVAC), C. GINOUX (MJC Grand Charran), J. PAULET (Givrés), F. MARCHOIS (Directeur)

**Membres représentés** : G. ZILBERMAN par M. GAZANIOL

**Membres excusés** : O. DIANOUX, N. MANY (Activi'Senior)

**Membres absents** : J. BROCHIER, M. CHARRIERE, D. DALMONT, D. FLEURY, G3L, JB RYCKELYNCK, Union des MJC Drôme Ardèche

**MJC GRAND CHARRAN**

**Membres présents** : Monique BERNARD - Nadège BONTOUX (Présidente) – Christine GINOUX-BARD – Bruno LENFERNA DE LA MOTTE – Michèle PAILLOUS (Trésorière) - Chantal REIGNIER — Christian JULIEN (MJC Châteauevert) - Danielle VALLETTE (ValenSel) – Yves VAQUER (Directeur / voix consultative)

**Membres excusés** : Jeanne BORNOT – Nadine CAVAIGNAL (Secrétaire) – Marijo LANGENECKER – Marion MARTINSPINHEIRO – Sylvabelle MASQUELIER – Jacques MOSDALE – André NOUGARET – Josette ROISSAC ( Activ'Séniors) – Myriam AMOURETTE (Canaux du Charran) – Rita LAZZARON I-LE DEUFF(Ludothèque de Valence – pouvoir à Christine GINOUX-BARD) - Véronick BERTRAND (Représentante du personnel / voix consultative)

**Membres absents**: Louis ROCA – M2M

**Personnes invitées** : Etienne DEPARIS (Comité des Habitants) – Cyrille BLANC (Caf de la Drôme) – Pierre PANAFIEU (Ville de Valence – direction Jeunesse & Education)

**Personnes invitées excusées** : Franck DIRATZONIAN-DAUMAS (Adjoint au Maire)

**Documents transmis avant la séance :**

***Point d'étape projet social / Instance politique du 11/12/17***

*Dans la convention de gestion des agréments Centre Social et des postes de direction entre la MJC Châteauevert et la MJC Grand Charran, il est prévu de réunir une fois par an une instance politique qui a mission de dresser un bilan général du projet et d'étudier d'éventuelles nouvelles orientations en cours de déroulement.*

*La composition de ce groupe est large : administrateurs, ville, partenaires de quartier, Caf....*

*La 1<sup>ère</sup> date fixée au 16/11/17 n'ayant pu être maintenue du fait de la programmation par la Ville, le même jour, d'une réunion publique de quartier pour le Grand Charran avec le Maire, cette instance politique a été intégrée à la réunion semestrielle de rencontre des CA des MJC de Valence prévue le 11/12/17.*

**DEBATS & DISCUSSIONS**

Présentation du document de travail préparé par les directeurs :

Rappel des éléments marquants du diagnostic 2016 et des modes d'intervention des MJC sur les territoires :

- Un projet social partagé, condition du renouvellement de l'agrément centre social
- Des priorités d'implication sur le quartier Alpes et le secteur familles pour Châteauevert, sur le quartier Briffaut et le milieu étudiant pour Grand Charran
- Des projets associatifs en mouvance permanente avec une collaboration systématique des 2 MJC sur l'accueil de loisirs, l'action périscolaire, l'action jeunesse
- Une communication à adapter aux sous-territoires
- Une nouvelle population à rencontrer et à capter (nouvelles constructions à Châteauevert, renouvellement des générations sur les quartiers)
- Besoin de trouver sur les quartiers des actions et des animations adaptées au public jeune
- Accompagnement des projets et un lieu pour se retrouver en dehors du système scolaire pour les jeunes adolescents.
- Un besoin de disposer de services socio-éducatifs et administratifs de proximité.

Les MJC de Valence dans le cadre de ce projet partagé doivent se répartir le territoire afin de rendre plus lisible leurs actions de terrain ; les publics peuvent ainsi s'appuyer plus facilement sur un repérage géographique des structures et ce découpage invite à un rapprochement certain entre la structure de proximité et les habitants.

Exemple de priorité de proximité :

- Pour la mjc Châteauevert : intervention de l'action familles vers le quartier Alpes avec une partie de la population en situation d'isolement ou de précarité
- Pour la mjc Grand Charran : rapprochement des lotissements situés de l'autre côté de la Rocade (avenue de Roosevelt), quartiers vieillissants et enclavés, dépendant territorialement du comité de quartier du Grand Charran.

### **Echanges sur les réalités, adaptations et projections 2017 :**

- Diagnostic de territoire mené sur le secteur de la MJC Grand Charran avec l'intégration des usagers et des habitants.
- Prise en compte de la présence de réfugiés mineurs (Afrique) sur le quartier (impact sur la situation sociale du collège Camille Vernet)
- Développer une collaboration avec le Diaconat Protestant (politique par rapport aux réfugiés) et avec la prévention spécialisée (public jeune du secteur du Rousset)
- Répartition cohérente de l'action entre les deux MJC pour permettre une ouverture sur l'ensemble de la période de Noël 2017 (même démarche pour le mois d'août afin d'offrir une possibilité d'accueil la plus complète possible sur le mois)
- Rythmes éducatifs : le retour probable à une semaine de 4 jours va nous amener à revoir nos projets collaboratifs avec les écoles et les accueils de loisirs périscolaires.
- Développement de l'impact du secteur familles : création d'animations pendant les vacances scolaires, présence de l'animatrice familles au CMS Châteauevert, lien avec la Ludothèque, pénétration des actions sur le secteur Grand Charran.
- Installations de composteurs urbains dans le square Buissonnet et aux Sources du Charran (gestion par les mjc)
- Réflexion de quartier pour la création d'un équipement polyvalent à proximité des Sources du Charran
- Action partenariale avec la résidence séniors « Les Jardins d'Arcadie » (Châteauevert)
- Refonte / aménagement de l'accueil et des bureaux de la mjc Châteauevert ; installation d'un standard téléphonique au Grand Charran et étude d'amélioration de l'espace d'accueil public.

**Point de travail à effectuer :**

Préciser les éléments et les critères d'évaluation des actions et proposer aux administrateurs une méthode de travail à ce sujet. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre des deux Conseils d'administration en juillet prochain.